



**DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE
COMMUNE DE GIVRY**

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° R 2017-148

**REFECTION VOIRIE CHEMIN DE LA BRULEE ET DE CHAMPS NALLOT
ENTREPRISE GUINOT TP**

Vu les articles L 2212-1 et L 2212-2 et L 2213.6 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu le Code pénal,

Vu la demande d'arrêté en date du 29 septembre 2017 de l'entreprise GUINOT TP devant réaliser la réfection voirie chemin de la Brulée et de Champs Nallot,

Considérant qu'il est nécessaire dans l'intérêt de la sécurité publique et pour éviter des accidents, de prendre toutes mesures utiles pour réglementer la circulation et le stationnement.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE GIVRY

A R R Ê T E

ARTICLE 1 :

A compter du mardi 03 octobre 2017 et pour la durée du chantier :

La réfection de la voirie sera réalisée. La circulation et le stationnement seront interdits sur toute l'emprise du chantier. L'accès aux riverains sera maintenu dans la mesure du possible

ARTICLE 2:

La signalisation correspondante sera mise en place et entretenue par le pétitionnaire (ENT. GUINOT).

ARTICLE 3 :

Cet arrêté devra obligatoirement être affiché sur le chantier pendant la durée des travaux.

ARTICLE 4:

Les infractions au présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 5 :

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Directeur des Services Techniques et la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Givry, le vendredi 29 septembre 2017

Juliette Méténier-Dupont
Le Maire

DIFFUSION:

Centre d'Incendie et de Secours : elamy@SDIS71.fr
Gendarmerie : cob.givry@gendarmerie.interieur.gouv.fr
Journal de S&L : Emmanuel.mere@orange.fr

MAIRIE:

Affichage panneau
DST : danielgauthey@mairiedegivry.fr
ST : ateliersmunicipaux@mairiedegivry71.fr
Police Municipale : pascaljanet@mairiedegivry.fr
Communication : commuication@mairiedegivry.fr

PETITIONNAIRE: GUINOT TP : elise.buffenoir@guinot-tp.com
philippe.arnal@guinot-tp.com